

AUX CLIENTS

N/REF. : HTL N° 808/2009/FN/ine

Douala, le 29 Juillet 2009

OBJET : SUIVI DES MARCHANDISES PAR GPS

Chers Clients,

Nous vous informons que la Douane Camerounaise vient de mettre en place un nouveau dispositif de suivi par GPS du mouvement des marchandises en transit.

Ce dispositif est en application depuis le 24 Juillet 2009. Le coût total de la redevance GPS s'élève à 45.000 FCFA, lire en annexe la note de service de la Douane.

Cette redevance constituera donc un nouveau débours réel que nous imputerons à tous nos clients. Une quittance douane justifiant le paiement de cette redevance sera jointe sur la facture de nos prestations.

Par ailleurs, les autres modalités de contrôle des marchandises en transit restent en vigueur, notamment la caution bancaire et les titres de transit.

Vous remerciant par avance de votre bonne compréhension,

Veillez recevoir, Chers clients, nos sincères salutations.

LE CHEF DE DEPARTEMENT HINTERLAND,

Guillaume SURGERS

~~Guillaume SURGERS~~

~~28 JUIL 2009~~

~~SAGA
TRANSIT HINTERLAND~~

*P.J. : - Note de Service Douane
- communiqué presse*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
MINISTRY OF FINANCE
DIRECTORATE GENERAL OF CUSTOMS

Yaounde, le 24 JUIL 2009

N° MINFI/DGD/CAB

7174

COMMUNIQUE PRESSE

24 JUIL 2009

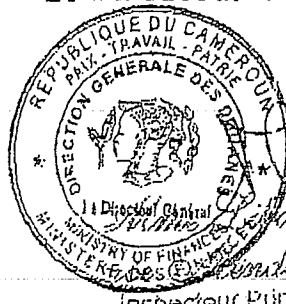
Dans la perspective de l'entrée en fonction imminente du dispositif douanier de suivi par GPS du mouvement des marchandises en transit,

Les transporteurs routiers exerçant dans le transit CEMAC sont informés que les opérations de mise en conformité des camions avec le dispositif GPS (support de fixation et d'alimentation du boîtier mobile GPS), sont ouvertes dès le vendredi, 24 juillet 2009.

L'opération dure environ 30 minutes.

Pour les modalités pratiques, bien vouloir prendre l'attache de la société GSSA, partenaire technique qui répond aux numéros 33.11.73.03 et 99.38.50.90

Le Directeur Général des Douanes



[Handwritten signature]
Inspecteur Principal des Douanes